

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Didactique des langues

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres et langues

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Didactique des langues* vise la formation scientifique et professionnelle de futurs praticiens de l'enseignement, de l'encadrement et du management de la formation. Les emplois visés sont notamment ceux de formateur en langues, de conseiller pédagogique pour les langues, de coordinateur pédagogique, de responsable de formation langues ou encore de responsable d'un centre de langues.

Après l'élaboration d'un socle commun de connaissances et de compétences scientifiques et professionnelles en première année de master (M1), la formation propose deux spécialisations en deuxième année (M2) : *Français langue étrangère et seconde (FLE)* et *Formation, innovation, recherche en didactique des langues (FIR)*.

Analyse

Objectifs

Le master *Didactique des langues* vise des objectifs scientifiques et professionnels définis par le marché de l'emploi en vue d'une insertion des diplômés dans l'enseignement (hors concours éducation nationale) en France et à l'étranger ainsi que dans les domaines de l'encadrement et du management de la formation (ingénierie et gestion de formations, conception pédagogique, pédagogie numérique, etc.). Le parcours de spécialisation *Formation, innovation, recherche en didactique des langues* affiche une orientation à finalité recherche pouvant mener aux études doctorales.

Pour le master, il s'agit de développer un socle théorique solide et des compétences d'analyse et de conception de plans de formation et/ou de ressources pédagogiques. Les compétences et connaissances présentées dans le dossier sont globalement cohérentes avec ces objectifs. Les parcours visent le développement de connaissances et de compétences en didactique des langues : tronc commun d'enseignements en M1, puis en M2, une spécialisation *Français langue étrangère et seconde (FLE)* avec un parcours *Français langue d'insertion* ou une spécialisation *Formation, innovation, recherche en didactique des langues (FIR)*.

Les compétences clés en matière d'enseignement de langues sont complétées par des pratiques analytiques et réflexives liées au domaine (analyse linguistique, analyse de méthodes et d'outils d'enseignement, connaissances et compétences de base en matière de recherche) et par des compétences en matière d'encadrement et de conception de formations, classiques ou numériques, orientées vers différents publics (public scolaire, remédiation, formation professionnelle et continue). Cette complémentarité mène à une polyvalence de compétences assez porteuse sur le marché du travail, notamment dans les milieux de la formation professionnelle et de la prise en charge de publics migrants. L'éventail des débouchés prend appui sur la valorisation des compétences d'un public étudiant issu d'horizons divers (études en France ou à l'étranger, spécialisé en français ou dans une autre langue, etc.) et sur une offre de spécialisations relativement rare en France (management/encadrement et orientation vers des formations en français langue seconde).

La question de l'équilibre entre la gamme de compétences visées et la spécialisation préconisée par une formation de niveau master se pose cependant. Ainsi, par exemple, l'ingénierie de supports pédagogiques numériques ou encore la gestion de structures d'action culturelle pourraient représenter des parcours à part entière. De manière générale, les éléments du dossier suggèrent un équilibre délicat entre les objectifs de généralisation et de spécialisation.

Organisation

L'organisation de la formation est claire, bien structurée et cohérente. Les spécialités et parcours sont bien identifiés et présentent une réelle identité fondée sur des objectifs spécifiques.

Le M1 propose un enseignement de tronc commun avec une spécialisation progressive via des options au semestre 2 (S2) *FLE* ou *FIR* qui déterminent l'orientation en M2. Il s'agit de transmettre une culture commune, de présenter des outils méthodologiques ou de conception et d'y entraîner les étudiants qui en outre effectuent un stage filé. En M2, la spécialisation *FLE* comporte un parcours *Français langue d'intégration (FIL)*. Un double diplôme existe avec l'Université de Glasgow et celle de Cumbria au Royaume-Uni qui permet aux étudiants d'obtenir le *Professional Graduate Certificate in Education (PGCE)* ou le *Professional Graduate Diploma in Education (PGDE)* concomitamment au master.

Le M1 est divisé en deux semestres et comprend quatre unités d'enseignement (UE) au semestre 1 (S1) et cinq UE au S2. Le M2, également divisé en deux semestres, comprend quatre UE au semestre 3 (S3) et trois UE dont un stage obligatoire au semestre 4 (S4). La structure en « Y », avec un tronc commun en M1 suivi du choix de deux spécialités distinctes en M2, peut rappeler une logique de type « Maîtrise/Diplôme d'études approfondies (DEA)/Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Ce choix d'organisation est cependant justifié par la place essentielle des enseignements du tronc commun dans l'ensemble des parcours proposés et par la présence de deux UE en option au S2 (représentant 6 sur les 30 crédits européens attribués) permettant une spécialisation progressive.

Cette organisation et l'affichage des disciplines et compétences visées par chaque UE sont lisibles, hormis quelques éléments de détails (place et agencement précis du parcours *FIL* au sein de la spécialité *FLE*, compréhensibilité des UE « Comprendre l'apprentissage des langues » 1 et 2 respectivement dans les spécialités *FIR* et *FLE*). Cependant, comme le signale le dossier, la structure plus rigide des spécialités de M2, sans options internes aux spécialités, n'est pas en parfaite concordance avec l'ambition « que les étudiants trouvent leur voie professionnelle en fonction de leurs capacités et leurs aspirations ». Enfin, plusieurs collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur français et étrangers sont citées (accueils d'étudiants, échanges d'enseignants, etc.) mais sans qu'il soit fait état de leur pertinence, ni de l'implication des établissements concernés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Didactique des langues* a mené une réflexion précise sur son positionnement dans son environnement local, régional, national.

La formation se positionne dans l'environnement scientifique local par son adossement aux activités de l'unité de recherche (UR) Linguistique, langues parole (LiLPA) de l'Université de Strasbourg. Sept enseignants-chercheurs (EC) identifiés comme déterminant sont intégrés à cette UR et les étudiants de M2 suivent les séminaires de recherche.

Au niveau régional, le dossier cite des liens avec le Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) à Strasbourg et le laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATLIF) à Nancy, dont certains membres interviennent dans la formation. Souligné comme point fort, l'adossement à la recherche représente un élément décisif pour cette formation. Des liens et collaborations au niveau national (avec les universités de Rennes et de Nancy et l'école nationale supérieure de Lyon) sont sources de dynamisme.

Le dossier souligne par ailleurs un positionnement stratégique par rapport aux autres formations au niveau national, voire international. Ainsi met-il en évidence la coloration particulière des spécialisations proposées (ingénierie pédagogique, outils numériques, accueil des migrants pour le parcours *FLI*) et son ouverture au marché de la formation en langues par rapport aux autres formations de type master *FLE/Didactique des langues* en France, souvent orientées vers les concours de l'enseignement public. Il insiste sur son adossement à la recherche qui trouverait son reflet, d'un point de vue pragmatique, dans la mise en avant d'une perspective réflexive sur l'enseignement par rapport aux formations de type *FLE* proposées hors-université en France (professionnalisation en *FLE (PROFLE)*, Diplôme d'aptitude à l'enseignement en français langue étrangère (DAEFLE), etc.) ou plus généralement par rapport aux formations des futurs formateurs en langues.

Le master *Didactique des langues* dispose d'un réseau de partenaires professionnels (organismes publics et entreprises privées) activé notamment pour la mise en stage des étudiants. Les interventions de professionnels des secteurs liés à la formation sont significatives (14 professionnels extérieurs hors professeurs associés à temps complet (PAST)). D'autres partenariats professionnels (associations, organismes de formation, entreprises d'*e-learning*) sont cités mais peu de précisions sont fournies concernant le rôle de ces « relations informelles » dans la formation.

Au niveau régional, la formation travaille également avec l'Alliance française, participe à des actions de lutte contre l'illettrisme. Des liens avec le rectorat permettent la réalisation de stages mais aussi la réalisation de projets mettant les étudiants en situation professionnelle. Cependant, tout en citant 36 organismes accueillant des étudiants en stage (18 organismes publics et pour l'essentiel scolaires, 18 organismes privés et associatifs), le dossier indique que « le suivi et la cohérence » avec ces partenaires constituent un axe d'amélioration.

La formation a fait des échanges et liens avec son environnement un moteur pour les projets de recherche scientifique, l'enrichissement culturel par les échanges et la professionnalisation des étudiants. Les étudiants peuvent tirer un grand bénéfice de l'ensemble des dispositifs.

Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est formée d'enseignants aux profils et aux compétences complémentaires. Elle compte des EC de l'Université de Strasbourg mais aussi des intervenants extérieurs, enseignants et professionnels. Sept EC appartiennent au département de Linguistique appliquée et de la didactique des langues (DLADL), 17 enseignants et personnels relèvent de l'Université de Strasbourg et 14 intervenants sont des professionnels extérieurs. Les travaux de neuf de ces enseignants sont cités parmi les publications phares de l'UR LiLPA. Les réunions d'équipe sont fréquentes. Les enseignants sont engagés dans de nombreux projets et dispositifs.</p> <p>Les disciplines représentées (lettres et langues, sciences de l'éducation, informatique, etc.) ainsi que la proportion relativement importante d'intervenants professionnels extérieurs sont globalement en accord avec les objectifs et l'organisation de la formation.</p> <p>Le dossier signale la nécessité de renforcer les synergies avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) (quatre membres cités parmi l'équipe enseignante), sans fournir de précisions supplémentaires.</p> <p>La diversité de l'équipe enseignante, en termes d'approches en sciences du langage et de l'éducation ainsi que des pays d'origine, est mise en avant dans le dossier. Le fait de disposer de « positions sur la didactique des langues et du FLE qui dépassent largement le contexte franco-français » représente en effet un atout potentiel dont l'apport précis mériterait toutefois d'être expliqué.</p> <p>L'équipe pédagogique est également multinationale et multilingue. Le rôle exact des linguistes (et plus généralement le rôle des langues autres que le français dans la formation) n'est cependant pas spécifié.</p> <p>La diversité des profils et compétences pédagogiques permet aux étudiants d'élargir leur propre champ de compétences et leurs perspectives de carrière.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le master est attractif et compte en moyenne 100 étudiants (M1 et M2 confondus). La sélection est forte puisque environ 550 dossiers de candidature sont déposés chaque année. Le dossier ne fournit pas de données quant à la provenance des étudiants de M1 ou de M2. La part des étudiants issus de l'Université de Strasbourg n'est pas indiquée. L'accueil d'étudiants étrangers est facilité par les nombreux accords avec les établissements à l'international. La répartition entre étudiants français et étrangers n'est pas précisée.</p> <p>On observe une baisse du taux de passage du M1 au M2 (en 2013/2014, 65 % des étudiants inscrits en M1 ont été admis en M2, en 2014-2015, ce taux est de 57 %) ainsi qu'une baisse du taux de réussite au diplôme (45 % en 2013-2014 et 36 % en 2014-2015). On regrette que ces données ne soient pas commentées dans le dossier.</p> <p>Seuls sont communiqués les résultats de l'enquête de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (ORESIP) portant sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2013, avec un taux de réponse de 68 %.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle, 30 mois après l'obtention du diplôme, est satisfaisant (80 % dont 10 % en poursuite d'études doctorales). Les types d'emploi cités (45 % cadres ou ingénieurs, 40 % dans la fonction publique, une « vaste majorité » dans l'enseignement du français ou d'une autre langue) sont globalement en accord avec les objectifs de la formation, même si certaines catégories d'emploi figurant dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne sont pas citées (par exemple gestion de projets et conception pédagogique numérique). Les étudiants étrangers trouvent un emploi dans leur pays d'origine, souvent au sein des universités dans le domaine du FLE. Les structures d'accueil et les publics cibles des diplômés (enseignement du français à l'étranger ou comme langue d'insertion en France, enseignement des langues étrangères dans des centres des langues en France) sont cohérents avec les objectifs de la formation. Le rôle des stages (en France en M1; en France ou à l'étranger en M2) dans des structures du même type est <i>a priori</i> bénéfique à l'insertion professionnelle, même si le dossier souligne la question de la fragilité de l'encadrement des stages de M2.</p>
Place de la recherche
<p>Le dossier souligne l'adossement de la formation à la recherche dans le domaine de la didactique des langues, position confortée par l'appartenance des membres de l'équipe pédagogique aux sociétés savantes et aux associations professionnelles actives dans le domaine, notamment par la cohérence des travaux de recherche cités en exemple.</p> <p>La formation à la recherche commence en M1 au cours duquel les étudiants sont entraînés à la conceptualisation et à la recherche documentaire. Ils rédigent un projet de recherche problématisé. Compte tenu du public étudiant visé, issu de formations de niveau licence assez diverses, en France ou à l'étranger, l'initiation progressive à la recherche représente un point positif.</p> <p>L'application des connaissances et compétences en matière de recherche (projet de recherche et problématique liés au stage de M1 mais aussi développement d'une pratique réflexive) représente une option intéressante pour une formation dont les parcours de M2, et surtout les débouchés, sont assez variés. En M2, la recherche est disciplinaire. Elle est pleinement intégrée au mémoire que les étudiants doivent réaliser.</p> <p>La collaboration du master avec le Rectorat permet également de mener des recherches-actions sur des problématiques auxquelles il est confronté.</p> <p>La place accordée à la recherche en M2 est importante (une UE validée par six crédits européens en S3 de chaque parcours, puis, au S4, la rédaction d'un mémoire conçu comme « écrit scientifique inscrit dans une communauté de chercheurs »). Cette démarche qui correspond aux objectifs de la formation au-delà de son caractère appliqué et</p>

professionnalisant, conduit à un taux de poursuite en doctorat compris entre 8 et 10 %. Les étudiants de M2 participent aux séminaires de l'équipe pédagogique et sont accompagnés vers la publication de leurs travaux. Cependant, ce point fort de l'autoévaluation « Accompagnement des étudiants dans leurs premières publications scientifiques » mériterait d'être clarifié. Si le dossier cite des travaux étudiants ayant donné lieu à publications dans des revues de didactique, la généralisation de cette pratique semble irréaliste. La « diffusion en ligne des meilleurs travaux de recherche des étudiants » représente un but tout à fait louable en fin de M2 ainsi qu'une incitation aux futurs projets de thèse mais invite à préciser l'indice de qualité retenu pour ces publications scientifiques.

Place de la professionnalisation

Le master *Didactique des langues* articule théorie et pratique professionnelle. Certaines UE ont une dimension professionnalisante affichée. Le dossier souligne d'ailleurs le nombre et la place des professionnels dans la formation (plus d'un tiers du nombre d'intervenants) et « l'intensité des interactions avec eux » sans toutefois indiquer davantage de détails. Si « de nombreux enseignements sont résolument professionnels », leur lisibilité pourrait être améliorée. Les stages permettent la rencontre avec le monde du travail et donnent une expérience utile. La professionnalisation des étudiants est un objectif constant. Selon le dossier, en M1, cette dimension repose pour l'essentiel sur la réflexion menée concernant des compétences directement liées au pratique de l'enseignement acquise en stage (les supports pédagogiques et leur mise en œuvre, la conception de séances et de séquences pédagogiques, etc.). Une telle démarche est en cohérence avec les débouchés de la formation (majoritairement dans l'enseignement) et avec l'objectif de former des praticiens (des enseignants et formateurs de langues mais aussi des ingénieurs et concepteurs pédagogiques) ayant besoin d'une connaissance approfondie des conditions de terrain. Cette approche se complète par des enseignements à vocation professionnelle en M2 dans les domaines de l'ingénierie de formation et de la gestion de projets pédagogiques (à titre d'exemple une réponse à un appel d'offres simulé) qui représentent à la fois une suite logique à la pratique réflexive et une compétence complémentaire. La place de la pédagogie numérique, pourtant secteur porteur dans le monde de la formation professionnelle, n'est pas précisée.

Place des projets et des stages

Le master *Didactique des langues* dispose d'un réseau de partenaires utile à la mise en stage des étudiants. La remarque du dossier sur la rémunération souvent minimale des stages reflète malheureusement des pratiques répandues en France et surtout à l'international. En M1, les étudiants effectuent un stage court et filé de 50 heures (hors préparation et corrections). Une UE au S2 est dédiée à la pédagogie de projet avec une pratique tuteurée. Les étudiants peuvent mettre en pratique les enseignements reçus et développent leurs compétences professionnelles. Le stage sert à la fois d'expérience d'enseignement des langues (en milieu scolaire ou associatif) et de base à la pratique réflexive en tant qu'objectif de la formation. La nature des stages mériterait d'être davantage précisée. En M2, au S3, les étudiants doivent réaliser un projet collectif ou individuel pour mettre en œuvre des outils d'ingénierie de la formation. Ces enseignements, menés dans le cadre d'une pédagogie par projets, permettent de travailler des compétences professionnelles centrales. L'obligation de participer à un projet individuel ou collectif (en fonction des parcours) aboutit à une réalisation professionnelle et représente un réel atout. Les compétences acquises sont valorisées dans un portefeuille pour une meilleure employabilité mais la forme de ce bilan n'est pas encore stabilisée. Au S4, les étudiants réalisent un stage massé de 300 heures sur trois mois. Il a pour objectif de confronter les étudiants à des situations professionnelles qui leur permettent de développer des compétences de communication, d'organisation, de collaboration. Les stages à l'étranger (Chine, Etats-Unis, etc.) sont facilités et encouragés. Ce stage long est cité comme « pierre angulaire de reconnaissance de la filière » mais peu de détails sont fournis quant à sa nature. Dans le dossier, la diversité et l'intérêt des stages sont mis en avant en M1 comme en M2 mais les informations communiquées sont insuffisantes pour aboutir à une évaluation raisonnée. A titre d'exemple, le dossier indique que « près de la moitié des stages de M2 ont lieu à l'étranger, dans des contextes très divers », sans plus de précisions. Des structures d'accueil sont mentionnées, l'appui du ministère chargé des affaires étrangères est souligné et une liste de partenaires est fournie. Cependant, il n'est pas précisé quels organismes concernent en priorité les stages de M2, ni même quels types de tâche sont confiés aux étudiants (enseignement, gestion, ingénierie, conception, etc.). L'encadrement des stages, environ 20 stagiaires par enseignant (donc au-dessus de la limite réglementaire de 16), représente un problème aussi bien pour le suivi pédagogique que pour la régularité et la qualité des relations avec les partenaires. Cet aspect mériterait d'être revu de manière prioritaire.

Place de l'international

L'Université de Strasbourg est tournée vers l'international. Elle accueille de nombreux étudiants étrangers. Le master *Didactique des langues* recrute près de la moitié de ses étudiants à l'étranger. La mise en place, depuis 2016, d'une convention avec Campus France implique une modification conséquente des modalités de recrutement, anciennement gérées par des commissions locales, mais aucun changement de politique de recrutement n'est prévu. Une telle démarche permettrait une meilleure vérification du niveau des candidatures de l'étranger. L'équipe pédagogique est multilingue et multinationale. Cet aspect se traduit par la diversité des approches scientifiques et pédagogiques.

Les étudiants du master sont encouragés à la mobilité et peuvent partir en stage à l'étranger, notamment avec l'appui du ministère chargé des affaires étrangères. Des échanges ou accords d'échange sont cités : avec l'Université de Misurata en Libye, avec le Ghana et le Congo, avec l'Azerbaïdjan (accord d'accueil de boursiers), avec Wuhan en Chine. Des « échanges informels » avec les enseignants-chercheurs de la Simon Fraser University au Canada sont mentionnés, sans éléments de précision sur les effectifs, la nature ou la durée des échanges. Le besoin indiqué dans le dossier de renforcer d'autres échanges scientifiques (avec la Chine et l'Iran) mériterait également d'être explicité.

Un programme mené avec six autres universités françaises permet à des étudiants strasbourgeois (entre deux et neuf par an) d'étudier à l'Université de Cumbria ou à l'Université de Glasgow et d'obtenir un double diplôme. Les modalités d'obtention du PGCE ou du PGDE (certifications professionnelles leur permettant d'enseigner en pays anglophone) ne sont pas indiquées dans le dossier. La « quasi-garantie de l'emploi » citée n'est pas chiffrée.

En M1, les étudiants suivent un cours de langue de niveau débutant de façon à se placer dans une situation d'apprentissage similaire à celle du public qu'ils auront en charge. Ils sont entraînés à l'analyse réflexive. Ce cours obligatoire de langue en initiation représente à la fois une ouverture à l'international et un élément clé pour la compréhension de l'expérience de futurs apprenants de langues. Un cours de méthodologie de recherche dispensé en anglais représente quant à lui une ouverture à une culture scientifique internationale.

La dimension internationale est un élément essentiel de la formation. Elle participe de son identité et de sa spécificité. Elle permet l'ouverture à l'interculturel. Elle est exploitée de manière globalement pertinente. Toutefois, le renforcement des échanges avec des institutions/organismes européens représente en effet un point d'amélioration signalé dans le dossier, notamment en ce qui concerne la prise en charge linguistique des migrants.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants de M1 sont issus majoritairement de licences de langues ou de lettres. En M2, les étudiants ont validé le M1 *Didactique des Langues* ou proviennent de formations en sciences de l'éducation.

Le master a une excellente attractivité (environ 550 candidatures chaque année). L'entrée en formation est sélective, sur dossier pour le M1 comme pour le M2. Le dossier ne précise pas si elle est soumise à une capacité d'accueil. Le recrutement direct en M2 tient compte du parcours, des résultats et du projet professionnel des candidats. Les critères de recrutement (expérience d'enseignement ou solide introduction à la didactique des langues dans une langue française, avec un diplôme d'études en langue française (DELF) de niveau B2 minimum pour les candidats étrangers) sont pertinents. Le poids accordé aux études dans une université étrangère, en didactique ou dans un autre domaine, n'est pas précisé et la vérification du niveau d'étudiants étrangers est citée comme un point à améliorer.

Des passerelles existent avec les masters *Education, formation, communication, Langues et interculturalité, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et aussi les masters en lettres et en langues étrangères. Une UE d'ouverture en S2 permet éventuellement un début de spécialisation complémentaire pouvant conduire à une réorientation.

Les dispositifs d'aide à la réussite reposent pour l'essentiel sur les critères de sélection et la mise en avant d'un certain nombre de compétences transversales. Les étudiants étrangers ont parfois besoin d'une mise à niveau en langue française. Ils suivent alors des cours de français sur objectifs universitaires ainsi qu'un renforcement en FLE en Centre de ressources.

D'autres dispositifs d'aide pourraient être mis en place pour les étudiants en difficulté. En effet, la baisse constatée du taux de passage du M1 vers le M2 et du nombre d'étudiants validant le diplôme montre que des dispositifs de soutien supplémentaires seraient utiles. Le numérique pourrait être un outil de soutien ou de travail collaboratif (forum d'entraide, plateforme collaborative).

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement s'effectue en présentiel, avec une tolérance d'assiduité pour des stages ou des activités professionnelles. Malgré l'adaptation de la formation aux étudiants salariés (aménagement d'emplois du temps, rotations de cours pour permettre la présence des salariés de l'Education nationale) et une politique de prise en charge d'étudiants handicapés au cas par cas (pas de procédure ou de dispositif formalisé), aucune précision n'est fournie concernant la possibilité d'accéder au master au titre de la formation continue ou par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le dossier indique qu'une place importante est réservée au numérique dans la formation, avec l'utilisation quasi-intégrale de la plate-forme *Moodle* pour les cours et les stages et une réflexion sur l'emploi d'outils numériques dans les pratiques d'enseignement. Cependant, les modalités d'enseignement décrites restent assez traditionnelles. Les innovations semblent limitées à l'utilisation de la plateforme *Moodle* et à des enseignements sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sous la forme de cours en M2 appliqués à la didactique des langues (formation en ligne, plateformes d'apprentissage pour la spécialité *FIR*).

Le dossier ne fait pas état de certifications de type C2i2e (certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant), pourtant utile pour une meilleure employabilité de ces futurs professionnels de l'enseignement ou de la formation.

L'ambition de former des étudiants aux « logiciels basiques » de conception pédagogique représente un bémol par rapport aux compétences en conception et ingénierie pédagogique numérique affichées comme objectif de la formation. Bien que celle-ci reste peut-être parmi les plus « numériques » de son domaine en France, elle n'atteint pas encore le niveau technologique préconisé pour une formation spécialisée de type *e-learning*.

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est effectuée en contrôle continu intégral, ce qui est tout à fait cohérent pour une formation de ce type et de ce niveau et favorise une approche de pédagogie par projets. Elle est formative, sommative, individuelle, collective, orale et écrite. Elle prend la forme de rapports et de la réalisation d'un mémoire avec soutenance. La diversité des formes d'évaluation pratiquées représente un apport pédagogique supplémentaire pour un public composé de futurs enseignants et didacticiens.</p> <p>Un jury, composé des enseignants de l'équipe enseignante et éventuellement d'autres enseignants impliqués dans la formation, se réunit chaque semestre et valide l'année de formation en attribuant éventuellement des mentions à l'issue des semestres 2 et 4. La compensation est possible entre les matières d'une même UE mais pas entre les UE, ni entre les semestres. 7/20 est la note éliminatoire, ce qui permet de maintenir un niveau d'exigence fort qui valorise le diplôme obtenu.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le master <i>Didactique des langues</i> ne propose pas actuellement de supplément au diplôme (il est annoncé pour 2018). Cet élément est pourtant très important pour l'employabilité des diplômés. Alors que la formation fait de la professionnalisation et de l'insertion une priorité, élaborer le supplément au diplôme, voire le personnaliser, est plus que nécessaire.</p> <p>Un portefeuille de compétences est élaboré avec les étudiants mais des hésitations demeurent quant à sa forme ou à la pertinence de sa mise en ligne. Le dossier fait état d'une réflexion de longue durée sur les modalités de suivi de l'acquisition des compétences.</p> <p>La formalisation de ces deux dispositifs, qui méritent une attention particulière afin d'optimiser l'employabilité des diplômés en valorisant leurs acquis, devrait trouver une issue rapide.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi du devenir des diplômés est assuré par l'ORESIP. Il semble que la communication des données ne soit pas optimale entre cet observatoire et les responsables de formation « qui s'appuient toujours davantage sur des communications personnelles avec les anciens ». Les données fournies au dossier sont lacunaires. Aucun détail n'est communiqué quant aux modalités de ces échanges.</p> <p>Un suivi du devenir des diplômés au niveau de la mention, complémentaire aux enquêtes menées par l'ORESIP, permettrait de mettre en place un réseau d'anciens et d'obtenir des données plus précises et plus rapidement exploitables. L'utilisation du numérique et de réseaux sociaux professionnels peut être utile dans ce type de démarche.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Dans le dossier, la démarche d'autoévaluation des formations est décrite comme défailante. Il est fait part de l'ambition, depuis la dernière évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), de mettre en place un conseil de perfectionnement mais aussi de l'échec de cette démarche dû à la composition trop complexe de cette instance. Ce point est effectivement à retravailler, avec, peut-être, une simplification de sa composition en fonction des objectifs du conseil et plus généralement de la formation. Ainsi, par exemple, la présence de sept représentants syndicaux face à un membre de l'équipe pédagogique et deux étudiants semble démesurée.</p> <p>Il est important que le conseil de perfectionnement soit mis en place pour générer une dynamique de décisions collégiales, faciliter les échanges et le partage des responsabilités et ajuster les contenus aux besoins identifiés.</p> <p>Les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants mis en place sur la base de volontariat semblent permettre de travailler à l'évolution de la formation. Cependant, une démarche d'évaluation systématique et formalisée mériterait d'être développée dans une logique d'assurance-qualité.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Maquette lisible comportant des spécialités et parcours cohérents.
- Formation attractive.
- Bonne qualité des objectifs des stages (professionnalisation, pratique réflexive, initiation à la recherche).
- Insertion professionnelle encourageante.
- Dimension internationale centrale, s'agissant du recrutement et de l'insertion professionnelle.

Points faibles :

- Absence effective de conseil de perfectionnement.
- Place insuffisante du numérique.
- Manque de suivi de l'acquisition des compétences, insuffisance du suivi du devenir des diplômés et exploitation des données lacunaire.
- Manque d'encadrement des stages, notamment en M2.

Avis global et recommandations :

Le master *Didactique des langues* est une formation de bonne qualité qui bénéficie de nombreux partenariats. L'ouverture à l'international est un atout. Il vise la formation de professionnels et déploie un dispositif de professionnalisation et de spécialisation probant sur deux ans. L'attractivité de la formation, et vraisemblablement le taux d'insertion professionnelle, sont encourageants.

Un meilleur suivi des étudiants ainsi qu'un dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants devraient être instaurés pour gagner encore en pertinence par des ajustements réguliers de la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement permettrait une meilleure coordination et un fonctionnement plus collégial. Une réflexion approfondie sur le rôle du numérique dans l'ingénierie et la conception pédagogique serait stratégique pour l'avenir.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Didactique des langues*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr